



Les 3H VTT du VCS Altkirch 15 septembre 2024

RÈGLEMENT DE COURSE



Crédit photo Marie Nussbaumer

ORGANISATION

L'évènement *Les 3H VTT du VCS Altkirch* est organisé par le Vélo-Club Sundgovia Altkirch et se déroule le 15 septembre 2024.

ENVIRONNEMENT

Ces épreuves s'inscrivent dans une philosophie de protection de l'environnement et de promotion des produits locaux. C'est pour cette raison que chaque participant s'engagera à ne laisser trainer aucun déchet et à se plier aux règles de la route.

EPREUVES

Deux épreuves sont organisées lors de cette manifestation :

- Le matin, une épreuve de VTT Cross-Country organisée sous l'égide de la FSGT : Course en relais par équipage de 2 pilotes sur une durée de 3h.

Cette course est ouverte à toutes les catégories de cadet à master. Les cadets seront arrêtés après 2h de course.

En cas d'abandon, l'équipe devra obligatoirement se manifester auprès des commissaires de course.

Le départ se fera à la façon « 24h du Mans ».

- L'après-midi, une épreuve de VTT Cross-Country (couru en individuel) organisée sous l'égide de la FFC. Cette course est une manche de Coupe du Grand-Est VTT XCO. Le règlement officiel est consultable au lien suivant :

https://comitegrandestcyclisme.fr/wp-content/uploads/2024/04/CGEST_2024_VTT_Reglement_Coupe_Grand-Est_XCO.pdf

Ces deux épreuves sont inscrites au calendrier mixte FFC/FSGT 2024.

CIRCUITS

- Course en relais (matin) : D'une longueur d'environ 5,5km et d'un dénivelé positif d'environ 90m, le tracé pourra être modifié en cas d'évènement important touchant au terrain, à la météo ou à des sujets de sécurité.

Nous attirons votre attention sur le fait que le parcours qu'emprunte la course est un circuit éphémère, tracé pour l'évènement et non autorisé en dehors du jour de la course.

La reconnaissance du circuit est obligatoire le jour de la course uniquement entre 7h30 et 8h30.

Coupe du Grand-Est (après-midi) : Le circuit correspond aux exigences du cahier des charges de la FFC : 7,4km et 190m D+.

DOSSARDS

Le retrait des dossards s'effectue le jour de l'épreuve à proximité de la ligne de départ : La Palestre, 68130 ALTKIRCH

Les coureurs qui s'engagent avant le 15 août 2024 bénéficient de plaques de cadre personnalisées avec nom, prénom et nom d'équipe (valable uniquement pour la course en relais du matin).

IMAGE

Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître.

INSCRIPTION - COURSE EN RELAIS

Afin de préserver la nature et assurer la sécurité des participants et des spectateurs, le nombre de place est limité. Une inscription au plus tôt est donc vivement recommandée.

Les pilotes non-licenciés devront obligatoirement joindre une copie de leur CERTIFICAT MEDICAL lors de leur engagement. Ce certificat médical devra comprendre la mention « non-contre-indication à la pratique de VTT en compétition » et celui-ci devra dater de moins de 1 an (copie acceptée).

Les inscriptions et le paiement associé sont à réaliser sur l'application mobile *Dossardeur* ou l'adresse suivante :

<https://www.helloasso.com/associations/fsgt68-cyclisme/adhesions/3h-vtt-vcsa-2024>

Dates	Tarifs (Par coureur, repas compris)
Jusqu'au 15.07	25€
16.07 → 15.08	30€
A partir du 16.08	35€

Aucun remboursement ne sera effectué pour quelque motif que ce soit.

Ce tarif comprend :

- Les droits d'engagement
- L'assurance de la fédération (FSGT)
- La plaque de cadre « souvenir » (dossard personnalisé)
- Le repas festif et convivial après l'épreuve

L'inscription sur place ne sera pas possible.

- Retrait des plaques de cadre à partir de 7h30
- Départ de la course à 9h00.
- Cérémonie protocolaire aux alentours de 12h15

INSCRIPTION – COUPE DU GRAND EST

Les engagements pour la manche de Coupe du Grand Est sont à réaliser sur la plateforme dédiée de la FFC.

REPAS

Le repas comprend : Tarte flambée et dessert.

ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par leur responsabilité civile ; les participants licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Les non-licenciés devront être personnellement assurés. L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accident, dommage corporel ou de vol. Une assistance médicale est assurée par la sécurité civile et un médecin sur le circuit ainsi que sur l'aire de départ/arrivée.

ACCEPTATION

En acquittant son droit d'inscription, chaque participant confirme avoir pris connaissance du règlement et l'accepte sans réserve.